

Deutéronome 15

Französische Darby-Übersetzung



1 Au bout de sept ans, tu feras relâche. **2** Et c'est ici la manière du relâche: tout créancier relâchera sa main du prêt qu'il aura fait à son prochain; il ne l'exigera pas de son prochain ou de son frère, car on aura proclamé le relâche de l'Éternel. **3** Tu l'exigeras de l'étranger; mais ta main relâchera ce que ton frère aura de ce qui t'appartient, **4** sauf quand il n'y aura point de pauvre au milieu de toi; car l'Éternel te bénira abondamment dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage pour le posséder, **5** pourvu seulement que tu écoutes attentivement la voix de l'Éternel, ton Dieu, pour prendre garde à pratiquer tout ce commandement que je te commande aujourd'hui. **6** Car l'Éternel, ton Dieu, te bénira, comme il t'a dit; et tu prêteras sur gage à beaucoup de nations, mais toi tu n'emprunteras pas sur gage; et tu domineras sur beaucoup de nations, et elles ne domineront pas sur toi. **7** Quand il y aura au milieu de toi un pauvre, quelqu'un de tes frères, dans l'une de tes portes, dans ton pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'endurciras pas ton coeur, et tu ne fermeras pas ta main à ton frère pauvre; **8** mais tu lui ouvriras libéralement ta main, et tu lui prêteras sur gage assez pour le besoin dans lequel il se trouve. **9** Prends garde à toi, de peur qu'il n'y ait dans ton coeur quelque pensée de Bélial, et que tu ne dises: La septième année approche, l'année de relâche, et que ton oeil ne soit méchant contre ton frère pauvre, et que tu ne lui donnes pas, et qu'il ne crie contre toi à l'Éternel, et qu'il n'y ait du péché en toi. **10** Tu lui donneras libéralement, et ton coeur ne sera pas triste quand tu lui donneras; car à cause de cela l'Éternel, ton Dieu, te bénira dans toute ton oeuvre, et dans tout ce à quoi tu mettras la main. **11** Car le pauvre ne manquera pas au milieu du pays; c'est pourquoi je te commande, disant: Tu ouvriras libéralement ta main à ton frère, à ton affligé et à ton pauvre, dans ton pays.

12 Si ton frère, un Hébreu, homme ou femme, t'a été vendu, il te servira six ans, et, la septième année, tu le renverras libre de chez toi. **13** Et quand tu le renverras libre de chez toi, tu ne le renverras pas à vide. **14** Tu lui donneras libéralement de ton menu bétail, et de ton aire, et de ta cuve: tu lui donneras de ce en quoi l'Éternel, ton Dieu t'aura béni; **15** et tu te souviendras que tu as été serviteur dans le pays d'Égypte, et que l'Éternel, ton Dieu, t'a racheté; c'est pourquoi je te commande ces choses aujourd'hui. **16** -Et s'il arrive qu'il te dise: Je ne sortirai pas de chez toi, (car il t'aime, toi et ta maison, et il se trouve bien chez toi), **17** alors tu prendras un poinçon et tu lui en perceras l'oreille contre la porte, et il sera ton serviteur pour toujours; et tu feras aussi de même avec ta servante. **18** Ce ne sera pas à tes yeux chose pénible de le renvoyer libre de chez toi, car il t'a servi six ans, ce qui te vaut le double du salaire d'un mercenaire; et l'Éternel, ton Dieu, te bénira dans tout ce que tu feras.

19 Tu sanctifieras à l'Éternel, ton Dieu, tout premier-né mâle qui naîtra parmi ton gros bétail ou ton menu bétail. Tu ne laboureras pas avec le premier-né de ta vache; et tu ne tondras pas le premier-né de tes brebis: **20** le mangeras, toi et ta maison, devant l'Éternel, ton Dieu, d'année en année, au lieu que l'Éternel aura choisi. **21** Et s'il a un défaut corporel, s'il est boiteux ou aveugle, s'il a un mauvais défaut quelconque, tu ne le sacrifieras pas à l'Éternel, ton Dieu: **22** tu le mangeras dans tes portes; celui qui est impur et celui qui est pur en mangeront également, comme de la gazelle et du cerf. **23** Seulement, tu n'en mangeras pas le sang; tu le verseras sur la terre, comme de l'eau.